

Précarité énergétique : 45 collectivités se réengagent dans le programme Slime pour accompagner 66 000 ménages supplémentaires d'ici 2027.

À l'occasion de la journée contre la précarité énergétique, qui se tient le mercredi 18 novembre 2025, Cler solutions, filiale du réseau Cler, annonce le réengagement de 45 collectivités au sein du programme Slime, un dispositif national pour repérer, orienter et accompagner les personnes en situation de précarité énergétique. Depuis plus de 10 ans, ce programme a permis à plus de 80 collectivités d'accompagner près de 100 000 ménages. Alors que la précarité énergétique s'intensifie et touche de nouvelles personnes, de nombreuses collectivités comme la Ville de Marseille, le Conseil départemental du Gard et celui d'Indre-et Loire continuent à agir sur leur territoire avec l'aide du programme Slime.

Aider et protéger les victimes des logements énergivores

Le programme Slime permet de flécher, entre 2022 et 2027, 50 millions d'euros financés par les certificats d'économie d'énergie (CEE), directement vers les collectivités pour :

- travailler main dans la main avec les professionnel·les de l'action sociale afin d'identifier les personnes en difficultés
- organiser des visites à domicile, suivre et comprendre les consommations d'énergie, et distribuer du petit équipement pour améliorer ce qui peut l'être immédiatement (ampoules basse consommation, mousseurs, rideaux thermiques, boudins de porte...)
- accompagner les personnes dans la durée pour mettre en place une médiation entre le locataire et le bailleur, activer un fond d'aide aux travaux, remplacer des équipements ou ajuster l'abonnement gaz et électricité, etc.

Il permet aux conseils départementaux, métropoles, communautés de communes et tout autre groupement de collectivités d'apporter une réponse d'urgence à celles et ceux qui, sur leur territoire, sont en difficultés financières et vivent dans un habitat souvent indigne.

Pour **Marie Moisan, coordinatrice du programme Slime**, *"les besoins des familles comme des professionnel·les de terrain sont immenses. Le programme Slime permet de doter les collectivités de moyens supplémentaires pour mettre en action leur territoire afin de détecter et accompagner les situations de précarité énergétique."*

La précarité énergétique en chiffres* :

- 36 % des ménages déclarent rencontrer des difficultés pour payer leurs factures de gaz ou d'électricité (contre 28 % en 2024)
- 11,5% des ménages déclarent ne pas avoir pu chauffer leur logement l'hiver dernier pour des raisons financières (+130% par rapport à 2018)
- En 2023, 3,1 millions de ménages ont dépensé plus de 8% de leurs revenus pour payer les factures énergétiques.
- Près de 5 millions de logements sont des passoires énergétiques (classés F et G au DPE).
- 1,2 million de ménages ont subi l'intervention d'un fournisseur d'énergie à la suite de factures impayées (+24% par rapport à 2023)

Dans le même temps, le dispositif d'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' a été largement réduit par le gouvernement et les contraintes budgétaires pèsent de plus en plus sur les collectivités territoriales réduisant les leviers d'action contre la précarité énergétique.

**Chiffres du Médiateur national de l'énergie et de l'Observatoire Nationale de la Précarité énergétique*

La Ville de Marseille poursuit son engagement auprès des foyers très modestes en précarité énergétique

À Marseille, 54% des personnes sont locataires et 40% d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté selon l'Insee. 14% des ménages sont des familles monoparentales. C'est pour lier enjeux sociaux, sanitaires et environnementaux que la Ville de Marseille a rejoint le programme Slime en 2023. Elle vient ainsi en aide majoritairement aux locataires aux revenus très modestes qui sont en situation d'inconfort dans leur logement. Parmi elles, 41% vivent seules et 23% sont des familles monoparentales. Ces personnes sont en grande majorité orientées vers le programme Slime par l'intermédiaire des travailleurs et travailleuses social-es et des associations locales, mais les Marseillais et Marseillaises peuvent également demander directement de l'aide aux équipes locales du programme Slime.

En 2024, sur les 300 personnes accompagnées à Marseille dans le cadre du programme Slime, 60% d'entre elles ont eu froid dans leur logement lors de l'hiver et plus d'un quart a eu recours à un chauffage d'appoint dont des poêles à pétrole.

Pour faire face à ces difficultés vécues par ses habitants et habitantes, sous la coordination du Geres, la Ville de Marseille mandate 17 chargé-es de visites issu-es de structures locales telles que l'ADRM, Croix Rouge Insertion, ESF Services et Soliha Provence pour se rendre aux domiciles des personnes et installer ampoules, multiprise à interrupteur, réducteur de débit, douchette économe... Ces visites constituent un premier temps de diagnostic pour comprendre la situation vécue par le foyer. Plus d'un quart des logements visités sont dans un état dégradé (moisissures, humidité, installation électrique défectueuse, installation de chauffage inadaptée ou dysfonctionnelle...). À l'issue de la visite un accompagnement personnalisé est proposé. Il peut prendre plusieurs formes : aide au paiement des factures, réalisation de travaux et changement d'équipements, médiation bailleur-locataire, appel au fournisseur d'énergie, contact avec le médiateur de l'énergie, appui pour bénéficier du chèque énergie...

Pour Danièle, chargé de visite Slime à Marseille pour la Croix Rouge Insertion : *"Apporter une aide concrète est une satisfaction. En octobre, j'ai fait une visite Slime chez quelqu'un qui était habitué à passer l'hiver sans chauffage. Nous avons vérifié ensemble son éligibilité au chèque énergie. Il a eu la joie d'apprendre qu'il y avait droit. Grâce aux 194€ de ce chèque, il se chauffera cette année : son soulagement est comme un symbole de notre action."*

Pour Hamza, bénéficiaire du Slime à Marseille : *"Il y avait l'angoisse des factures d'électricité. En rémission d'un cancer, reconnu travailleur handicapé, au RSA, j'ai galéré sans pouvoir me chauffer même quand il faisait très froid. Grâce à la visite Slime et à la Croix Rouge Insertion, j'ai su que j'aurai mon chèque énergie. Je pourrai me chauffer tranquillement cet hiver. J'ai déjà proposé à plusieurs amis de les contacter."*

Dans le Gard : poursuivre l'accompagnement des personnes les plus précaires et prendre en considération la surchauffe estivale

Pour renforcer sa politique sociale et de rénovation de l'habitat, le Conseil départemental du Gard s'est engagé dans le programme Slime en 2017 et a confié le pilotage du dispositif à l'Agence Départemental de l'Habitat et du Logement (ADHL) au moment de sa création en 2023.

Pour Chistian Bastid, président de l'ADHL : *"L'action publique doit jouer un rôle essentiel dans la capacité à maintenir les plus fragiles dans des conditions de vie décentes et notamment éviter de les faire basculer dans la précarité énergétique. Le travail de l'ADHL du Gard, en pilotant le Slime avec le soutien de Cler solutions, illustre parfaitement ce rôle"*

Aujourd'hui, dans le Gard, 54% des personnes accompagnées dans le cadre du programme Slime sont des locataires du parc privé faisant à la fois face à des difficultés financières et vivant dans des logements énergivores. Elles sont adressées en majorité par les travailleurs et travailleuses social-es du Département, mais peuvent également être orientées par des associations locales avec qui elles sont en contact, où solliciter directement l'aide de l'ADHL.

Le programme Slime, permet à l'ADHL de faire travailler main dans la main ses équipes sociales et ses équipes techniques. Deux personnes ayant chacune respectivement une compétence sociale et une compétence technique se déplacent systématiquement au domicile des personnes. Dans le Gard, les chargé-es de visites travaillent en lien étroit avec les énergéticiens notamment EDF solidarité pour accompagner les personnes dans le paiement de leurs factures. Cet accompagnement est une première porte d'entrée pour étaler la dette énergétique tout en réduisant les consommations d'énergie grâce à l'adaptation des consommations et du logement. Une médiation propriétaire-bailleur est souvent enclenchée pour que des travaux de rénovation énergétique puissent être réalisés. Selon les situations, les personnes peuvent être orientées vers un dispositif de sortie de l'habitat indigne.

Zahara, accompagnée par le Slime dans le Gard : *"J'avais une facture mensuelle de 500€ d'électricité. L'équipe du Slime est intervenue pour faire un diagnostic. Celui-ci a révélé un problème d'isolation des fenêtres et des préconisations ont été adressées à mon propriétaire qui les a suivies. Dans mon second logement, j'ai eu des problèmes de moisissures, l'intervention du Slime a permis d'interpeller la CAF pour un diagnostic de non-décence. Dans mon nouveau logement, je n'ai plus de problème d'humidité ou d'isolation, je suis dans une démarche d'améliorer encore plus mon confort. J'ai changé les radiateurs car les anciens consommaient énormément et j'envisage de faire installer des panneaux photovoltaïques et un ballon thermodynamique. Aujourd'hui avec ma famille, on se sent super bien dans notre logement, on dort tranquille car on sait que l'on ne va plus souffrir de ces problèmes et cela change vraiment la vie !"*

En 2026, l'Agence Départemental de l'Habitat et du Logement du Gard poursuit son engagement pour accompagner les Gardois dans le cadre du Slime avec une attention particulière portée aux seniors. Ces derniers représentent aujourd'hui près d'un quart des personnes accompagnées sur

le territoire par le dispositif Slime. Une réflexion sur les problématiques de surchauffe dans le logement en période estivale est également menée.

En Indre-et-Loire, aller à la rencontre des ménages pour ne laisser personne de côté.

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire s'est engagé en avril 2024 dans le programme Slime afin de mieux repérer et accompagner les habitants et habitantes en difficulté dans leur logement.

Grâce à un réseau de travailleurs et travailleuses social·es et une communication de proximité, les personnes confrontées à des factures trop élevées, à un logement mal chauffé ou dégradé sont orientées vers un dispositif concret et humain. Des binômes de conseiller·es – en économie sociale et familiale et de l'ADIL/Artémis – se rendent directement chez les personnes pour une visite approfondie d'environ 2 heures : température, humidité, isolation, état des équipements... tout est passé en revue.

Dès cette première visite, des solutions simples et efficaces sont proposées et installées gratuitement – ampoules basse consommation, mousseurs, rideaux thermiques, joints d'étanchéité. Et selon les besoins, un accompagnement « sur mesure » est mis en place pour suivre les consommations ou envisager des travaux.

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire accompagne ainsi des propriétaires occupants mais aussi des locataires du parc privé ou du parc locatif social. En lien avec son Pacte territorial Touraine France Rénov', il souhaite renforcer son engagement dans le programme Slime avec pour ambition d'aller davantage à la rencontre des ménages pour mieux détecter les situations de précarité énergétique et ne laisser personne de côté.

Pour Barbara Darnet-Malaquin, conseillère départementale chargée du logement, de l'insertion et de la politique de la ville : *“Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et d'urgence écologique, le programme Slime montre qu'il est possible de concilier transition énergétique et justice sociale. Parce que la précarité énergétique n'est pas une fatalité, le Département affirme ainsi sa volonté de construire un territoire plus solidaire, plus résilient et plus durable.”*

À propos de Cler solutions :

Cler solutions est une filiale du réseau Cler qui accompagne les territoires pour une transformation sociale et durable. Partenaire de confiance des collectivités locales et de tous les acteurs territoriaux, elle a pour objectif de développer et mettre en oeuvre des solutions pour une transition énergétique juste. Elle déploie aujourd'hui les programmes Tims pour une mobilité durable et inclusive, et Slime pour lutter contre la précarité énergétique.

Contact presse :

Célia Le Postec, responsable des relations presse

celia.lepostec@cler.org

07 69 95 57 40